



MAIRIE
DE
JUILLY

ARRETE DU MAIRE N° G19/2026

Portant désignation des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

Le Maire de la Commune de JUILLY (Seine et Marne)

Vu les articles L.123-4 et R.123-7 du Code de l'action sociale et des familles ;

Vu les Délibération du Conseil municipal n° 17 et 18 du 26 mars 2026 fixant le nombre des membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et portant élections des membres élus au sein dudit conseil d'administration ;

Considérant que le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS), présidé par le Maire, est composé à nombre égale de membres élus en son sein par le Conseil municipal et de membres nommés par arrêté municipal parmi des personnes non membres du Conseil municipal ;

Considérant l'absence de proposition faite par les associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, par les associations de retraités et de personnes âgées et par les associations de personnes handicapées ;

Considérant les candidatures reçues,

Considérant que Madame le Maire doit procéder à la désignation de sept membres extérieurs au Conseil Municipal pour siéger au Conseil D'Administration du CCAS de Juilly ;

- ARRÊTE -

ARTICLE 1 : Sont nommés membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociales de Juilly :

- Madame Solange JASZECK sise 14 rue de la Louvière 77230 JUILLY
- Madame Sylvie BAUDON sise 27 rue des Roses 77230 JUILLY
- Monsieur Sébastien DUNYACH sis 43 rue des Roses 77230 JUILLY
- Monsieur Dorian JOLIVET sis 7 rue du Tacot 77230 JUILLY
- Madame Mabinty JENTRELLE sis 13 rue des Vanneaux 77230 JUILLY
- Madame Jocelyne DE RUYCK sise 35 rue Pierre Loyer 77230 JUILLY
- Madame Mylène FERREIRA sise 4 rue des Chardonneret 77230 JUILLY

ARTICLE 2 : Les membres nommés ci-dessus, sont désignés pour une durée de six années à compter du dernier renouvellement du Conseil Municipal.

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressé à

- Monsieur le Sous-Préfet de Meaux
- Aux membres désignés ci-dessus.

Fait à Juilly, le 19 juin 2026
Le Maire, Christine FAVINO

